

UIMM

Alpes-Méditerranée

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

L'UIMM Alpes Méditerranée est une organisation patronale dont le but est de bâtir un environnement favorable à la compétitivité des industries métallurgiques.

Elle représente plus de 500 entreprises de la branche métallurgie dans quatre départements : les Bouches-du-Rhône, le Var, le Vaucluse et les Alpes de Haute-Provence. Ses adhérents cumulent près de 46 000 salariés dans de multiples filières telles que l'aéronautique, le naval, l'énergie, la micro-électronique ou la sidérurgie.

**Contacts :**

[Sebastien.ricci@uimmalpesmed.fr](mailto:Sebastien.ricci@uimmalpesmed.fr)  
[Thomas.zussa@uimmalpesmed.fr](mailto:Thomas.zussa@uimmalpesmed.fr)

Tour Méditerranée, 65 av. Jules  
Cantini – 13006 MARSEILLE  
T +33 (0)4 91 80 91 48  
Site Internet :  
[uimmalpesmediterranee.fr](http://uimmalpesmediterranee.fr)

## Le point de vue De l'UIMM Alpes-Méditerranée

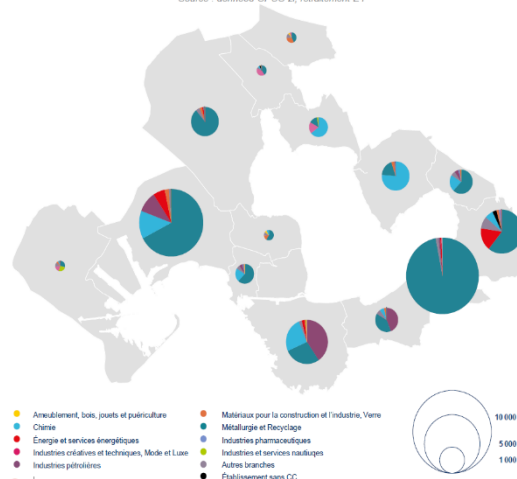
**EN BREF.**

Le schéma décennal de développement du réseau de transport d'électricité constitue un levier déterminant pour l'avenir de l'industrie française et de la métallurgie en Région Sud.

Garantir, à l'horizon du plan décennal, un accès rapide, fiable et suffisant à une électricité décarbonée est indispensable pour réussir la décarbonation des procédés métallurgiques, sécuriser les filières stratégiques, assurer la compétitivité des entreprises françaises à l'international, soutenir l'emploi industriel, accompagner l'électrification des usages et renforcer la souveraineté énergétique nationale.

Forte de son implication dans les débats publics précédents, notamment autour du projet de ligne THT 400 kV Jonquières-Fos, l'UIMM Alpes-Méditerranée réaffirme son attachement à une planification ambitieuse et anticipatrice du réseau électrique, condition sine qua non du renouveau industriel et de la transition écologique de la Région Sud.





## La métallurgie, pilier stratégique de la transition industrielle en Région Sud

La métallurgie concentre des activités essentielles à l'économie nationale, à la souveraineté industrielle et à la défense. Sidérurgie, aéronautique, défense, mécanique et transformation des métaux constituent un socle productif stratégique, fortement implanté sur le territoire, notamment autour du bassin de Fos-Étang de Berre, et au cœur de la réindustrialisation et de la transition écologique françaises.

Dans le cadre du débat public organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) sur le schéma décennal de développement du réseau (SDDR) de RTE, l'UIMM Alpes-Méditerranée souhaite apporter une contribution sectorielle, complémentaire de celles du collectif Provence Fabrique des Possibles et d'Industries Méditerranée. Elle vise à éclairer le débat par un regard centré sur les besoins spécifiques de la métallurgie en matière d'accès à une électricité décarbonée, fiable et disponible dans des délais compatibles avec les trajectoires industrielles engagées.

Ces enjeux doivent être appréciés à partir de données objectivées : hausse rapide des besoins en puissance électrique, poids majeur de la métallurgie dans l'emploi industriel régional et trajectoire nationale d'électrification des usages, qui conduira la part de l'électricité dans la consommation finale d'énergie d'environ 27 % aujourd'hui à plus de 50 % à l'horizon 2050, avec une accélération marquée dès la décennie 2025-2035.

### Un besoin vital d'électricité décarbonée pour la transition de la métallurgie

La métallurgie figure parmi les secteurs industriels les plus contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre. Cette situation implique une responsabilité particulière, mais aussi une opportunité majeure de transformation des procédés afin de les rendre compatibles avec les objectifs climatiques nationaux et européens.

Cette transformation repose largement sur l'électrification : fours électriques, électrolyse, substitution des combustibles fossiles et intégration de l'hydrogène bas carbone. Sur le bassin de Fos-Étang de Berre, les besoins cumulés des projets industriels sont estimés à environ 4 400 MW à l'horizon 2030, alors que la capacité actuelle du réseau est de l'ordre de 600 MW, extensible à 1 200 MW par des renforcements ponctuels. **Cet écart illustre le caractère critique du dimensionnement du réseau de transport.**

Pour la sidérurgie, la bascule vers des procédés électriques constitue un levier central de décarbonation. Elle se traduit toutefois par une hausse rapide des besoins en puissance sur des sites industriels existants, qui doivent être raccordés sans délais incompatibles avec les calendriers d'investissement.

À l'horizon du plan décennal, l'incapacité du réseau à délivrer une électricité décarbonée suffisante et fiable ferait peser un risque majeur sur la concrétisation des projets industriels. L'apport d'environ 3700 MW associé à une infrastructure structurante de transport apparaît aujourd'hui comme le seul levier permettant de rapprocher l'offre électrique des besoins dans des délais compatibles.

### La fiabilité du réseau : une exigence industrielle non négociable

Les industries métallurgiques exploitent des procédés continus, complexes et fortement capitalistiques. Une interruption d'alimentation électrique, même brève, peut entraîner des pertes de production importantes, des dommages matériels et des risques pour la sécurité des installations et des salariés.

**La fiabilité du réseau de transport constitue donc un enjeu stratégique.** Les solutions retenues doivent garantir un très haut niveau de disponibilité et permettre un bouclage efficace du réseau, condition essentielle à la résilience de l'alimentation électrique sur des sites critiques comme ceux de Fos-sur-Mer et de son hinterland.

Les choix de développement du réseau ne peuvent ainsi relever de solutions de court terme ou sous-dimensionnées. Ils doivent s'inscrire dans une **planification de long terme, cohérente avec les horizons industriels, climatiques et géopolitiques** auxquels le pays est confronté.

## Un enjeu stratégique pour l'aéronautique et la défense

La Région Sud accueille une concentration exceptionnelle d'activités liées à l'aéronautique et à la défense, secteurs étroitement liés à la métallurgie. La fabrication d'aéronefs, d'équipements de défense et de composants critiques repose sur des chaînes de valeur industrielles exigeantes, soumises à des impératifs de continuité, de qualité et de souveraineté.

Dans un contexte géopolitique tendu, la sécurisation des capacités industrielles nationales est une priorité stratégique. L'accès rapide à une électricité fiable et décarbonée conditionne la capacité de ces filières à monter en cadence, à innover et à répondre aux besoins de l'État. **Le débat sur l'avenir du réseau de transport engage ainsi directement l'autonomie stratégique du pays.**

## Une hausse de la demande électrique portée par l'ensemble des usages

L'augmentation de la demande en électricité ne saurait être imputée à la seule industrie. Elle résulte avant tout d'un choix collectif de société : sortir progressivement des énergies fossiles en convertissant un large éventail d'usages vers l'électricité décarbonée.

Cette dynamique concerne l'ensemble des secteurs : mobilités, bâtiment résidentiel et tertiaire, infrastructures numériques, services publics essentiels et usages du quotidien. L'industrie s'inscrit pleinement dans ce mouvement en substituant des procédés fossiles par des solutions électriques plus sobres en carbone.

Le réseau de transport doit ainsi être pensé comme une **infrastructure d'intérêt général**, au service conjoint de la transition industrielle, énergétique et des besoins croissants de la population.

## L'importance de l'électricité pour la compétitivité de l'industrie française

L'électricité est aujourd'hui le moteur de la décarbonation et un levier majeur de compétitivité pour l'industrie française. Elle doit permettre de promouvoir une « néo-industrie » : une industrie à empreinte environnementale réduite, performante, innovante et pleinement intégrée dans son territoire.

La France dispose à cet égard d'un atout stratégique rare à l'échelle internationale : un mix électrique très largement décarboné, produit à un coût historiquement attractif et relativement stable. Dans un contexte de concurrence mondiale accrue, marqué par des politiques industrielles offensives en Europe, en Amérique du Nord et en Asie, cet avantage comparatif doit être pleinement valorisé.

Le transport et la mise à disposition d'une électricité décarbonée à un prix maîtrisé – voire encore réduit – constituent un facteur déterminant pour l'attractivité du territoire, la localisation des investissements industriels et la compétitivité à l'export des entreprises françaises. À l'inverse, ne pas sécuriser durablement la distribution de cette électricité reviendrait à prendre le risque de renoncer à cet avantage stratégique, au détriment de la décarbonation de l'industrie, de la création de valeur et, plus largement, de la transition énergétique de la société.

## Réseau électrique, emploi et compétences : un levier pour l'attractivité industrielle

La métallurgie représente près de 70 % des emplois interindustriels sur le périmètre de Fos-Étang de Berre, soit plus de 20 500 emplois salariés. L'aéronautique et le spatial concentrent plus de 10 500 emplois, et les activités d'alliages et produits métalliques plus de 5 000.

Les projets liés à la transition industrielle (croissance des sites existants et création de nouveaux sites) pourraient générer plus de 12 000 créations d'emplois directs à l'horizon 2050 (plus de 60 000 emplois directs, indirects et induits), soit plus de 40 % de l'emploi interindustriel actuel du territoire. Leur concrétisation dépend directement de l'accès à une alimentation électrique suffisante, fiable et décarbonée.

Sécuriser le développement du réseau, c'est aussi donner de la visibilité aux entreprises et aux acteurs de la formation pour anticiper les besoins en compétences et renforcer l'ancrage territorial de l'industrie.

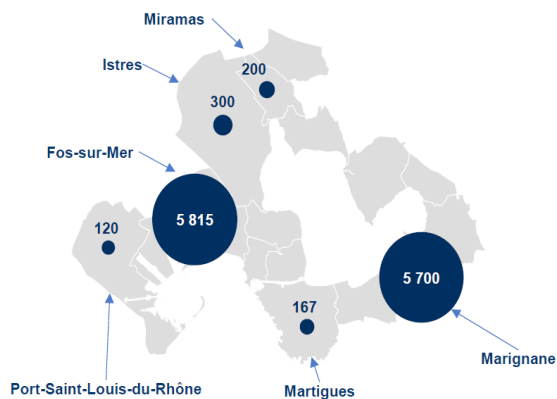
**12 302**

créations d'emplois annoncées dans l'industrie au sein de la zone Fos – Etang de Berre à horizon 2032

### Répartition des créations d'emplois annoncées par commune de la zone Fos – Etang de Berre à horizon 2032

Fos – Etang de Berre à horizon 2032

source : Commission Nationale du Débat Public



## La Région Sud : un territoire stratégique face aux risques climatiques

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est particulièrement exposée aux effets du dérèglement climatique. Canicules, sécheresses et risques d'inondation renforcent la nécessité d'infrastructures énergétiques résilientes, capables de garantir la continuité de l'alimentation électrique.

Pour les sites métallurgiques, souvent situés en zones industrialo-portuaires, cette résilience constitue un enjeu de sécurité industrielle et de protection des populations, que le SDDR doit pleinement intégrer.



## CONCLUSION

L'UIMM Alpes-Méditerranée considère que le schéma décennal de développement du réseau de transport d'électricité constitue un levier stratégique majeur pour l'avenir industriel, économique et environnemental de la Région Sud et, au-delà, de la France. Pour la métallurgie, secteur électro-intensif au cœur des filières stratégiques que sont la sidérurgie, l'aéronautique et la défense, **l'accès rapide, fiable et suffisant** à une électricité décarbonée **conditionne la réussite** des projets de transformation engagés et la pérennité des sites industriels existants.

La hausse de la demande électrique résulte d'une dynamique collective d'électrification des usages, indispensable pour sortir progressivement des énergies fossiles. Dans ce contexte, le réseau de transport doit être dimensionné comme une infrastructure d'intérêt général, capable d'accompagner simultanément la transition industrielle, les besoins des territoires et ceux de la population.

**La France dispose d'un atout stratégique avec une électricité largement décarbonée et compétitive**, qu'il convient de valoriser dans la compétition internationale. Ne pas sécuriser durablement son transport et sa distribution ferait courir le risque de perdre cet avantage comparatif, au détriment de la décarbonation, de l'emploi industriel et de la souveraineté énergétique.

L'UIMM Alpes-Méditerranée appelle ainsi à une planification ambitieuse, anticipatrice et cohérente du réseau électrique, condition du renouveau industriel et de la transition écologique de la Région Sud.

